

## RÉSIDENCE À LA CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS 2022 - APPEL À CANDIDATURE À DESTINATION DES DIPLOMÉ·E·S DE L'ÉSAM CAEN/CHERBOURG

### La Cité internationale des arts

La Cité internationale des arts est une résidence d'artistes qui rassemble, au cœur de Paris, des artistes et qui leur permet de mettre en œuvre un projet de création ou de recherche dans toutes les disciplines.

Sur des périodes de deux mois à un an, la Cité internationale des arts permet à des artistes de travailler dans un environnement favorable à la création, ouvert aux rencontres avec des professionnels du milieu culturel. Les résidents bénéficient d'un accompagnement sur mesure de la part de l'équipe de la Cité internationale des arts.

Dans le Marais ou à Montmartre, l'atelier-logement (espace de vie et de création) dont bénéficient les résidents leur permet de cohabiter avec plus de 300 artistes et acteurs du monde de l'art de toutes les générations, de toutes les nationalités et de toutes les disciplines. En collaboration avec ses nombreux partenaires, la Cité internationale des arts ouvre plusieurs appels à candidatures thématiques et/ou sur projet tout au long de l'année.

### Le programme de résidence

À partir de janvier 2022, dans le cadre du dispositif *ésam Starter*, la Cité internationale des arts accueillera chaque année un diplômé de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg pour une durée de trois mois.

La mise en œuvre de cette collaboration entre la Cité internationale des arts et l'ésam Caen/Cherbourg se donne pour ambition de soutenir et promouvoir l'insertion professionnelle des jeunes créateurs. Il s'agit pour le lauréat de se consacrer entièrement à sa pratique artistique ainsi qu'à la constitution de son réseau professionnel.

### Les conditions de la résidence

Le lauréat sera accueilli en résidence à la Cité internationale des arts de janvier à mars 2022. Il bénéficiera d'un atelier-logement situé dans le quartier du Marais, à Paris, ainsi que d'un accompagnement individualisé assuré par l'équipe de la Cité internationale des arts tout au long de son séjour. Il touchera également une bourse de vie (750€ par mois) et une bourse de production (750€) versées par l'ésam Caen/Cherbourg.

Pour davantage de précisions quant à l'accompagnement proposé par la Cité internationale des arts et aux ressources mises à disposition du résident, les candidat·e·s peuvent consulter la présentation en annexe de cet appel à candidature.

## **Modalités et critères de sélection pour la résidence 2022**

L'appel à candidature pour la résidence 2022 à la Cité internationale des arts est ouvert **jusqu'au 5 septembre 2021 inclus**.

Il s'adresse aux diplômés des DNSEP 2018, 2019, 2020 et 2021 de l'ésam Caen/Cherbourg.

Les candidats doivent transmettre un dossier composé des éléments suivants :

- un curriculum vitæ (4 pages maximum) ;
- un dossier artistique présentant leurs projets passés (entre 5 et 20 pages maximum) ;
- une lettre d'intention qui présentera le projet de résidence ;
- l'avis de situation au répertoire SIRENE.

Ces documents doivent être transmis par mail à Julie Laisney, directrice des relations extérieures de l'ésam Caen/Cherbourg : [j.laisney@esam-c2.fr](mailto:j.laisney@esam-c2.fr).

Un jury, composé de représentants de la Cité internationale des arts et de l'ésam Caen/Cherbourg, se réunira dans la deuxième quinzaine de septembre 2021 afin d'étudier les candidatures reçues.

Les membres du jury accordent une attention particulière à la qualité du projet, la nécessité de la résidence à Paris, le protocole de travail envisagé et les contacts déjà établis

# Présentation des programmes de résidences dédiés Cité internationale des arts / ESAM Cherbourg Caen



Fondée en 1965, la Cité internationale des arts est aujourd'hui le plus grand centre de résidences d'artistes au monde. Le grand nombre d'artistes accueillis (plus de 22 000 artistes ont été accueillis en résidence depuis sa création), sa situation idéale en plein cœur de Paris et son engagement à placer l'artiste au cœur du projet font de la Cité internationale des arts un acteur de premier plan dans le paysage culturel de Paris et à l'échelle internationale. C'est un lieu de vie ouvert au dialogue entre les cultures, où les résidents peuvent échanger dans un environnement propice aux rencontres.

En partenariat avec 135 organismes de 53 pays dont la France, elle accueille chaque année plus de 1 200 artistes originaires de 90 pays dans plus de 300 ateliers-logements au centre de Paris. Des artistes de toutes disciplines mais également des curateurs et des penseurs français ou internationaux peuvent y réaliser des résidences sur des périodes s'étendant de 2 mois à 1 an.

A l'origine, des souscripteurs étaient invités à investir dans la construction d'ateliers-logements sur lesquels ils obtenaient un droit d'usage pour plusieurs années en contrepartie de leur investissement de départ. Depuis quelques années le recrutement de nouveaux souscripteurs a pris fin.

La Cité internationale des arts a aujourd'hui la volonté de développer des programmes de résidences ciblés permettant d'initier de nouveaux partenariats stratégiques. Ce programme s'adresse à des institutions identifiées et prescriptrices, qui souhaitent soutenir les talents émergents de la scène artistique internationale par l'attribution de bourses.

Le format proposé correspond à des accords pour l'accueil d'artistes ou professionnels de la culture sur une période de 2 à 6 mois. Les artistes sélectionnés bénéficient d'un accompagnement particulier de la part de l'équipe de la Cité internationale des arts.

Pour de tels programmes de résidence, le partenaire doit régler auprès de la Cité une prestation mensuelle correspondant aux charges relatives à l'atelier-logement attribué au résident et aux équipements et services de la Cité internationale des arts.

A cette prestation mensuelle, il faut ajouter un dépôt de garantie, une bourse de vie et de production.



Les conditions de chaque nouveau programme devront être explicitées dans une convention passée entre le partenaire et la Cité internationale des arts.

### 1. La période de résidence

Nous proposons, pour commencer, des résidences de deux mois, de manière à pouvoir offrir aux résidents un programme dense mais qui permettra en même temps de travailler à un projet. Le fait de réfléchir en amont à un projet, même si ce dernier changera au cours de la résidence, est important. Se créer un réseau vient parallèlement à ce projet de travail, et il viendra plus naturellement.

### 2. Un accompagnement sur mesure

Afin de préparer au mieux la résidence de l'artiste, la Cité souhaite être associée à la sélection des résidents en tant que membre du jury. Outre la qualité du projet de résidence et le lien à Paris, l'impact de la résidence dans le parcours des candidats doit être pris en compte. En tant qu'institution d'accueil, la Cité internationale des arts est à même de pouvoir identifier les connections possibles entre le futur résident et les nombreux partenaires dont elle dispose en France et à l'étranger. Entre deux projets de qualité équivalente, ces mises en lien constitueront un facteur déterminant de la réussite de la résidence et une plus-value indéniable dans le parcours de l'artiste.

Une fois que le résident aura commencé sa résidence, nous proposons un accompagnement spécifique pour les artistes, notamment avec un rôle de conseil. Des entretiens individuels seront organisés avec les membres de l'équipe de la Cité internationale des arts. Durant ces rendez-vous, le résident pourra bénéficier des conseils sur la mise en œuvre de son projet artistique ainsi que de mis en contact avec des institutions et personnalités du milieu artistique parisien et français. En fonction des besoins du résidents, des points d'étape pourront être effectués régulièrement.

En outre, le résident bénéficiera du soutien du Service de Communication de la Cité internationale des arts pour assurer la promotion des projets s'inscrivant dans l'un des programmes proposés par le Service de programmation culturelle.

Il s'agit donc d'un programme spécifique, dédié. (Pour mémoire, nous accueillons 1 200 artistes par an, nous ciblons donc notre accompagnement d'artistes avec des programmes dédiés.)

### 3. La possibilité de présenter son travail



Les artistes peuvent organiser librement des « Portes ouvertes » de leur atelier-logement durant leur séjour à la Cité internationale des arts. Les informations pratiques (dates, horaires) et de présentation de ces « open studios » sont à communiquer

suffisamment en amont à l'équipe de la communication de la Cité internationale des arts, qui en assure le relais sur ses différents médias.

En lien avec le service de programmation culturelle de la Cité internationale des arts, les artistes pourront également être amenés à utiliser les différents espaces mis à disposition pour développer leur projet ou le présenter à un public. La programmation artistique est coordonnée et mise en œuvre par l'équipe de la Cité internationale des arts qui sélectionne les projets présentés dans les programmes qu'elle organise dans ses lieux ou hors les murs.

Les résidents peuvent également être invités à participer, sous la forme d'appels à projets, à des événements mis en œuvre par la Cité internationale des arts en lien avec ses partenaires.

#### 4. Les lieux qui peuvent accueillir les projets des artistes

Plusieurs espaces sont à disposition des artistes qui doivent effectuer une réservation préalable. Une participation financière est demandée.

##### Auditorium :

L'auditorium de la Cité internationale des arts offre un espace idéal et une configuration adaptée à la production d'événements variés : rencontres, concerts, conférences, performances et également répétitions.

D'une superficie de 300 m<sup>2</sup> et d'une capacité d'accueil de 128 places assises, l'auditorium est doté d'un orgue et d'un piano Bösenforfer ½ queue. Les dimensions de la scène favorisent la présentation de petites formations musicales et ses revêtements muraux en briques creuses confèrent au lieu une acoustique de grande qualité.

##### Studios de répétitions :

A disposition des résidents et des structures/personnes extérieures, la Cité internationale des arts tient à disposition 9 studios de répétition équipés de piano (droit ou ¼ queue) et 1 studio de répétition (100 m<sup>2</sup>) pour le spectacle vivant équipé avec un plancher, ouverts tous les jours de 9h à minuit, dont l'utilisation est réservée aux professionnels ainsi qu'aux élèves de conservatoires et d'écoles de musique (à partir du 3e cycle).



Ateliers collectifs :

A disposition des résidents et des structures/personnes extérieures, les ateliers collectifs de gravure, sérigraphie et céramique (four de cuisson), permettent aux artistes professionnels de poursuivre sur site leur processus de création. Chaque artiste se procure son matériel et ses fournitures personnelles et en est responsable. L'atelier de gravure et de sérigraphie est ouvert tous les jours de 9h00 à 22h00. Une fois inscrit, l'artiste récupère les clés auprès de l'accueil, et remplit un planning d'utilisation, dans la limite de 2h/jour ou 10h par semaine.

Le four à cuisson est également ouvert tous les jours de 9h00 à 22h00. Un technicien accompagne l'artiste pour le dépôt des œuvres et l'allumage du four. Deux jours sont nécessaires, comprenant les temps de cuisson et de refroidissement des œuvres.

#### 5. La communauté de la Cité internationale des arts

La communauté de la Cité internationale des arts, forte de plus de 300 artistes en même temps sur les deux sites (288 dans le Marais, une trentaine à Montmartre), est transdisciplinaire, transgénérationnelle et transnationale.

Le Partenaire veillera à ce que l'artiste s'engage à prendre part à la vie de la communauté d'artistes accueillis à la Cité internationale des arts, à sa programmation et à son dynamisme culturel. Afin de permettre l'intégration du résident au sein de la communauté d'artistes résidents, la Cité internationale des arts crée un environnement favorable et offre de nombreuses opportunités aux artistes dont :

Les Opens studios :

Les Open Studios à la Cité internationale des arts sont souvent de belles occasions de rencontres avec des professionnels, d'autres artistes et des publics de l'extérieur.

Les déjeuners mensuels :

Chaque mois, la Cité internationale des arts invite l'ensemble des résidents à prendre part à un moment convivial durant lequel les résidents rencontrent la direction et les équipes et échangent entre eux. Des institutions partenaires sont régulièrement invitées à échanger avec les résidents.

Les apéros et moments de convivialité :

Toutes les 6 à 8 semaines, des apéros et moments de convivialités sont organisés spécifiquement pour les résidents sélectionnés dans le cadre des commissions d'admission de la Cité internationale des arts, des



programmes de l'Institut français et des programmes de résidences dédiés développés avec des partenaires prioritaires. Ces moments permettent aux résidents d'échanger librement avec des artistes et commissaires d'exposition de haut profil.

Si les déjeuners mensuels rassemblent 150 à 200 résidents, les apéros permettent un échange convivial et direct avec la soixantaine de résidents invités.

Les invitations pour participer à des événements culturels :

Les résidents sélectionnés dans le cadre des commissions d'admission de la Cité internationale des arts, des programmes de l'Institut français et des programmes de résidences dédiés bénéficient d'invitations exclusives pour participer à des événements spécifiquement organisés pour eux (visite d'exposition en avant-première, master class, rencontres d'artistes internationaux de passage à Paris, places réservées pour des spectacles, enregistrement d'émission radio ou télé, etc).

Café des arts :

Le Café des Arts est un espace de convivialité. Il est conçu pour être un lieu de rencontres inter-résidents, de rendez-vous avec des professionnels, des visiteurs, et convertible en salle de projection ou de débats.

Carte-Musées :

Dès leur arrivée à la Cité internationale des arts, les résidents bénéficient d'une carte permettant un tarif préférentiel pour les entrées dans la plupart des musées parisiens.

Nous avons également à cœur de favoriser les échanges entre artistes, et dans ce cadre-là nous organisons une programmation avec des artistes résidents, ou avec des intervenants extérieurs, ou encore des moments de rencontres, avec les équipes et entre résidents : moments de convivialité (un déjeuner mensuel où tous peuvent venir), entretiens individuels, etc.

## 6. La Newsletter interne

Chaque lundi, les résidents recevront une newsletter réservée exclusivement aux résidents de la Cité. Dans cette newsletter ils retrouveront toutes les informations utiles sur la vie de la Cité (événements, open studios), mais également des opportunités (appels à candidatures, annonce de bourses, etc) sélectionnées par l'équipe de la Cité.

## 7. L'apprentissage de la langue



Dans le but de faciliter la communication avec l'ensemble des résidents et à l'extérieur de la Cité internationale des arts, le Partenaire veillera à ce que le résident dispose de rudiments en langue française et/ou maîtrise suffisamment l'anglais. Pour les résidents non francophones, des cours de langue française sont proposés aux résidents de la Cité internationale des arts chaque mardi et jeudi dans l'un des studios situés dans le site du Marais. Ils sont adaptés à différents niveaux de langue et suivent un format « à la carte » selon les besoins des résidents. Ces cours, d'un montant modeste, sont payants pour les résidents. (10 € par cours en 2019)

#### 8. Les conditions de la résidence

Pour de tels programmes de résidence, le montant de la prestation mensuelle s'élève à 850 euros (tarifs 2021).

A cette prestation mensuelle il faut ajouter le dépôt de garantie d'un montant de 200 euros (tarifs 2021).

Il faut également prendre en considération l'attribution d'une bourse de vie (montant recommandé 1 000 € par mois) et d'une bourse de production d'un montant à définir.

#### 9. Les services offerts par la Cité internationale des arts

- Suivi individualisé du résident
- Conseils sur le projet artistique
- Mise en réseau avec les autres résidents
- Rencontre avec des professionnels français
- Possibilité de montrer des étapes de travail
- Ouvrir à un réseau de partenaires en France